

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Continuous pagination.  |

# LE BOURRU,

JOURNAL A L'USAGE DES GENS DE BELLE HUMEUR.

## VARIÉTÉS.

### LA MAIN DU MORT.

#### I.

Le jour de l'Assomption de l'année 1202 fut une double fête pour la ville d'Anvers. Dès huit heures du matin la joie éclairait tous les fronts et faisait boudir tous les cœurs ; et il y avait de quoi, en effet, comme vous allez l'ouïr :

D'abord le soleil s'était levé radieux, et si le soleil féconde et éclaire la terre, il rassérène aussi les âmes ; puis les rues étaient ornées de frais arbustes et de fleurs de toutes nuances. Un brillante procession devait partir de Notre-Dame à dix heures et parcourir la cité ; enfin Anvers était en ce moment honoré de la visite de son souverain, Henri Ier, duc de la Basse-Lorraine et de Brabant. Ce n'était pas tout : cette visite avait lieu dans des circonstances qui devaient ajouter encore à toutes ces causes d'allégresse.

Le duc venait de terminer d'une façon brillante, une expédition, entreprise contre Thierry VII, comte de Hollande, qui avait été fait prisonnier et allait être conduit au château de Vilvorde. La marche de Henri, parti de Breda pour Anvers le lendemain de la bataille, fut un triomphe continu ; un concours immense d'Anversois se rendit à sa rencontre pour lui manifester le contentement qu'ils éprouvaient de la défaite du comte de Hollande, et pour jouir de l'humiliation de ce prince, qui, à différentes reprises, les avait menacés. Thierry chevauchait derrière le duc, sans armes et entouré d'une vingtaine de gardes qui le servaient de près et ne cessaient d'avoir l'œil sur lui.

Henri Ier, voulant remercier publiquement la Providence de l'avantage qu'il venait de remporter, s'était empressé de faire annoncer qu'il assisterait à la procession du lendemain, et que des largesses seraient faites au peuple à l'occasion de sa victoire.

On voit, tout concourait à faire du 5 août 1202 une journée féconde en toutes sortes de réjouissances.

Elle termina cependant d'une manière bien triste.

Le duc, à son lever, s'était empressé de faire inviter son prisonnier à déjeuner avec lui ; Thierry avait aussitôt répondu à cette

marque de courtoisie ; et les deux princes, assis à la même table, devaient aussi fraternellement que si rien ne s'était passé entre eux ; car Henri avait l'âme trop généreuse pour se prévaloir de son avantage, et Thierry était trop bon politique pour ne pas cacher sa véritable situation d'esprit.

Comme le repas touchait à sa fin, le sire d'Assche, sénéchal de Brabant, entra dans la salle et avertit son maître qu'un homme du peuple demandait avec instance à le voir pour lui faire une révélation importante.

Le duc répondit qu'il n'avait pas le loisir d'entendre les doléances d'un vilain, et chargea le sire d'Assche de ce soin. Ce seigneur revint peu après pour dire que l'inconnu lui avait conseillé de bien veiller sur la personne du duc, menacé d'un grand danger pendant son séjour à Anvers. Il avait refusé de préciser autrement son avis, et s'était retiré en disant que s'il avait pu voir Monseigneur lui-même, il eût été peut-être plus avant dans ses confidences.

Henri Ier, se borna à sourire et à hausser les épaules ; il congédia son sénéchal et continua avec Thierry la conversation interrompue par cet incident. La profonde indifférence qu'il venait de manifester parut visiblement contenter son captif, dont la figure, un instant inquiète, reprit aussitôt son expression habituelle.

Un peu avant le coup de dix heures, le duc de Brabant sortit de son palais accompagné d'une suite nombreuse et se rendit à Notre-Dame, où il fut reçu par le clergé de la ville en grande cérémonie. Un *Te Deum* d'actions de grâces pour sa victoire sur le comte de Hollande fut immédiatement chanté ; après quoi la procession se mit en marche.

Comme l'on approchait de l'ancien prieuré de Saint-Maur, un cheval débribé s'avança au galop et se jeta à la tête de la procession ; son œil enflammé, ses naseaux écumeux, sa tête qu'il tenait haute et faisait osciller, tout en lui annonçait une surexcitation furieuse. Il avait répandu un éfrayable désordre dans la foule avant que personne eût songé à l'arrêter. Le duc lui-même s'était trouvé séparé de son escorte.

Un homme, qui depuis quelque temps ne le perdait pas de vue, saisit ce moment pour se glisser furtivement à ses côtés, tenant une arme cachée sous son pourpoint, et semblait chercher la place où il devait frapper.

Au moment où il se préparait à agir, un ouvrier se jeta courageusement au-devant

de lui et arrêta son bras prêt à plonger un long poignard dans la poitrine du duc. Il allait s'emparer du coupable, lorsque le cheval, harcelé de toutes parts, et devenu de plus en plus furieux, renversa le prêtre qui portait le saint sacrement. Cette circonstance imprima à la foule un mouvement de terreur tel que l'assassin put s'échapper, après avoir toutefois blessé grièvement à la main son antagoniste.

Le cheval tomba enfin, sous un coup terrible que le duc lui porta de sa propre épée ; on s'aperçut alors que ses flancs avaient été cruellement labourés et que des insectes parasites étaient attachés aux blessures. Cette circonstance, rapprochée de la tentative d'assassinat qui venait d'avoir lieu, et de l'avertissement donné un peu auparavant au sire d'Assche, ne permettait pas au duc de douter que cet animal n'eût été lancé dans le but de jeter au sein du pieux cortège une panique destinée à favoriser le criminel dessein qui venait d'échouer.

Lorsque le calme fut rétabli, Henri ordonna qu'on lui amenât son sauveur ; mais chose étrange ! son appel demeura sans réponse ; nul ne se présenta pour recevoir l'expression de la reconnaissance du souverain ou pour réclamer la récompense que méritait un aussi éminent service ; et d'un autre côté chacun avait été si préoccupé de sa propre sûreté, que personne n'avait rien remarqué de ce qui s'était passé, et que ce fut en vain encore que le duc demanda qu'on lui dit au moins le nom de celui qui avait repoussé et désarmé le meurtrier.

Tous ces événements avaient jeté dans les âmes des préoccupations trop terrestres pour que la procession pût se continuer avec la même dévotion ; on renonça à l'itinéraire tracé, et on s'en revint tout droit à Notre-Dame, où un nouveau *Te Deum* fut chanté pour remercier le ciel d'avoir permis au duc d'échapper au grave danger qu'il venait de courir.

Henri Ier, était à peine rentré au palais, qu'il entendit dans la cour ses hommes d'armes pousser de nombreux vivats, et qu'il les vit porter en triomphe sur leurs épaules un homme misérablement vêtu, qui semblait ne souffrir qu'avec peine et impatience cette espèce d'ovation.

“ Qu'est-ce que ceci ? ” pensa le duc ; et ouvrant brusquement la fenêtre il demanda ce que signifiait cette scène.

“ Monseigneur, le voilà ! nous le tenons, exclamèrent en chœur les souldards.

— Qui tenez-vous ? .. voyons, parlez clai-

rement.  
— Eh ! le digne homme qui a sauvé vos jours.”

Une grande satisfaction se peignit sur la figure du duc à cette nouvelle ; il fit signe de lui amener l'inconnu, qui, quelques secondes après, se trouva en sa présence.

(A Continuer.)

LE BOURRU.

QUÉBEC 21 JANVIER, 1860.

LES AMATEURS CANADIENS DE QUÉBEC.

Nous avons assisté mardi dernier à la soirée dramatique que nous ont donnée les jeunes amateurs canadiens, et nous nous y sommes passablement amusé. Sans arrière-pensée, et avec toute l'impartialité possible, nous ne pouvons assurément leur donner autant d'éloges que M. Barthe, car nous voulons la vérité, la justice, et nous abhorrons la flatterie.

La pièce était bien choisie tant sous le rapport de la moralité que sous celui de l'intérêt ; il en est ainsi de la chanson comique Cascaro qui fut très-

bien joué, et qui valut des éloges mérités à M. Gagnon, qui emporta d'emblée les suffrages de l'auditoire.

La dernière chanson comique "Paris à vol d'oiseau" n'était assurément pas de bon goût quoiqu'elle ait été bien chantée.

Dans "Le Secret des Cavaliers," le comte Robert aurait pu paraître non seulement intéressant ; mais nous aurions désiré pouvoir comprendre toutes les paroles du comte. D'ailleurs ce rôle a été rempli avec une froideur à glacer l'auditoire. Lord Arthur, le plus beau et le plus noble caractère du monde, plut beaucoup à l'auditoire, mais l'acteur ne paraissait cependant pas bien pénétré de son sujet.

Quant à Lord James, nous ne pouvons lui donner les louanges que lui donne M. Barthe, car nous l'avons trouvé fatiguant.

Ketty fera un bon acteur, sans une bonne et habile direction ; mais nous pensons que celui qui remplissait ce rôle est trop jeune pour y mettre tout le feu, toute l'âme que demande un si beau caractère. Nous devons dire, cependant, qu'il serait peut-être peu possible de trouver autant de savoir-faire dans une aussi jeune personne.

Le père Davis et Tom Chance, furent admirables et méritèrent les applaudissements qu'ils reçurent, quoiqu'ils ne furent pas sans défauts.

L'ensemble eut été très-beau pour des amateurs, s'il y avait eu plus de chaleur dans l'action.

Si nous passons une revue aussi sévère des rôles, c'est que nous voulons que la jus-

tice prévale partout et que la flatterie soit mise au rang où elle doit être. Nous pensons que MM. les Amateurs ont mérité beaucoup d'éloges ; mais nous pensons aussi que si grand que soit leur mérite, tout cela n'excuse pas de cacher la vérité, et nous ne pouvons pas plus dire que ce qui est mal est bien que M. Barthe pourrait dire que le noir est blanc. L'auditoire était dès plus nombreux et des mieux choisis

LE CLUB DRAMATIQUE DES TYPOGRAPHES DE QUÉBEC.

Nos lecteurs devront se rappeler que c'est Jeudi prochain, le 26 du courant, que ceux qui nous ont si bien amusé dans *Le Fils de l'Aveugle*, doivent nous charmer encore par cette pièce si pleine d'intérêt, intitulée : *B-tram le Matelot*.

On nous dit que leurs listes de souscription s'emplissent assez rondement ; cela ne nous étonne nullement, car ceux qui ont fait leurs preuves reçoivent toujours suivant leur mérite et leur savoir-faire.

POUR FAIRE PLACE aux correspondances, qui paraissent aujourd'hui dans notre feuille, nous avons été forcément obligé de remettre plusieurs articles au prochain numéro, faites d'espaces.



M. D'Arcy McGee consolant George Brown du mauvais succès de sa convention.....  
Never mind, poor fellow!

## AUX CORRESPONDANTS.

La correspondance signée "J...R... Montréal, est inadmissible. L'auteur en veut à M. Cérat, le propriétaire de la *Guêpe*, touchant l'élection de la Côte St. Louis.

Le *Bourru* ne se mêle pas des affaires municipales de Montréal.

— "Une Aventure au clair de la Lune" aura le même sort que M. J. R.

Les scènes galantes que Phœbé veut bien tolérer en leur prêtant sa douce clarté, amusent guères les rédacteurs de notre feuille, qui sont nés *Lourrus*.

M. *Trois-Etoiles* est un dur à cuire, il est malin comme un diabolotin et semble vouer aux flammes infernales, les malheureux qui ne pensent pas comme lui.

Cette correspondance ne paraîtra pas pour quatre vingt dix-neuf raisons dont voici la première : L'auteur ne n'a pas fait la gracieuseté de nous donner son nom.

## CORRESPONDANCES.

## MM. les Rédacteurs.

Je m'empresse de vous adresser ces quelques lignes afin de tenir toujours en haleine Jos. Gamache et de lui fournir des mets à profusion ; c'est le meilleur moyen d'apaiser ses criaileries insensées, comme vous pouvez vous en convaincre en vous imposant la tâche dure et fatigante de lire sa dernière correspondance ou il prend un ton beaucoup plus modéré. Il aurait sans doute gardé éternellement le silence depuis le jour où M. L'abbé Ferland a bien voulu lui remettre son certificat dans le J de Q ; si une jeune nymphe ne fut venue à lui et ne lui eut soufflé à l'oreille ces quelques mots : "Comment ! brave chevalier des Dames, tu abandonnes sitôt la lutte lorsque les intérêts d'une personne du sexe s'y trouvent concernés ?" Ramené par ce peu de paroles, notre nouveau Don Quichotte se leve aussitôt du fond de son abjection et jure de ne pas nous laisser savourer les délices de notre victoire comme si nous ne savions pas que : "A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire." Puis il s'écrie emphatiquement : "Mais malheureusement (et c'est vrai) je viens aujourd'hui au nom des héritiers Gamache protester de nouveau et avec plus d'énergie qui jamais etc. " Eh bien ! cher lecteur, vous vous attendez sans doute après un tel début à ce qu'il va porter des coups de massue terribles ; il vous semble de voir laicer ses foudres au milieu de cet orage qui nous menaçait. Mais non, ne craignez rien ; il se contente de nous dire bien ingénument qu'il lui est fort indifférent que le *Journal de Québec* nous ait si peu charita-

blement soupçonné d'avoir plagié et qu'il ait depuis reconnu sa méprise ; mais que, quant à lui, il nous supposait (par charité apparemment) capable d'un tel acte, plajier. Ainsi, lecteur, il faut avoir furieusement envie de guerroyer à tort et à travers pour nous chercher noise, même après qu'il reconnaît que nous n'avons fait qu'une traduction ; il faut être attaqué d'un mal imaginaire tel que celui qu'éprouvait Don Quichotte lorsqu'il se battait contre des moulins à vent, pour nous attaquer directement lorsqu'il devrait diriger ses coups mal assurés contre l'auteur de l'écrit publié dans le N.-Y. "*Journal of commerce*." Mais ne soyons pas surpris ; chaque siècle a fourni son contingent d'êtres de cette espèce. Lord Byron en connaissait un de son temps lorsqu'il dit :

And now thou art a nameless thing,  
So abject, yet alive.

Tout ce que nous regrettons actuellement c'est de voir que les héritiers Gamache n'aient pas su choisir pour les défendre un défenseur plus habile et surtout plus honnête car alors il n'aurait pas changé de nom (malgré qu'il ait gagné à cet échange 100 pour 100). Il ne faut pas perdre de vue en effet que c'est toujours J. G. D'A qui écrit sous le nom emprunté de Jos. Gamache. Voyez en effet au commencement de chacune de ses élucubrations pénible et élaborées, il commence toujours par s'adresser à M. le Rédacteur, et demande ensuite la permission de s'adresser directement à M. *Piscator*. Ce n'est pas la seule raison qui nous fasse faire cet avancé ; nous l'avons déjà dit dans de précédentes correspondances, et nous vous expliquerons de plus pourquoi il s'est caché sous un manteau qui ne lui appartient pas. Pour mieux vous faire comprendre notre idée, nous vous dirons que sentant sa faiblesse il a imité le Geai de la fable et il est dit :

Un paon muait : un Geai fit son plumage ;  
Puis après se l'accommoda,  
Puis parmi d'autres paons tout fier se panada  
Croyant être un beau personnage.

Voilà comment s'y prend notre pitoyable adversaire pour redoubler l'intensité de l'orage, en se doublant lui-même. Cette querelle d'Allemand qu'il nous fait ne nous empêchera nullement de faire encore des traductions quand nous le jugerons à propos et sans y ajouter les notes et appendices qu'il réclame. De plus nous lui ferons remarquer de garder pour son propre compte les conseils que, dans sa pédante présomption, il a eu l'effronterie de nous donner.

M. Jos. Gamache, dites nous donc à présent pour quelles raisons l'écrit que vous avez fait insérer dans le *Bourru* du 14 courant, a été d'abord refusé au *Journal de Québec* ? Vous devez en savoir quelque chose ? Ne serait-ce pas, par hasard, parce que jusqu'à alors le *Journal de Québec*, aurait été victime d'une petite supercherie

de votre part ?

On a cherché dans tous les coins et recoins pour trouver l'être mystérieux qui s'intitule Jos. Gamache, mais en vain, J. G. D'A n'ose pas rompre le silence, pauvre garçon ! Garde le silence, c'est là tout ton mérite.

## PISCATOR.

## MM. les Collaborateurs,

Permettez-moi de remplir la promesse que j'ai faite à M. *Piscator* d'assaisonner de la bonne manière les mets fameux que j'attendais avec tant d'impatience.

Avant de commencer ma sauce, je désire que le public sache bien pour qui elle est préparée ; c'est pourquoi je prendrai la liberté de lui dire les noms véritables de M. *Piscator* : il se nomme Ed, . . . . Le B. . . . ., fils du membre du Parlement, pêcheur antédiluvien du comté de Gaspé !

Comme le petit être s'obstine à me chercher sous un autre nom que le mien, il trouvera plus bas un certificat qui démontrera sa sottise et la haine qui caractérise ses écrits, puisqu'il continue sans raison, d'insulter un jeune homme qui a le malheur de n'être pas dans ses bonnes grâces. Il est vrai que M. Le B. . . . . aurait dû, pour être conséquent, prouver que Jos. Gamache n'est pas mon nom et que son principe *Quod gratis asseritur gratis negatur*, me dispense de toute preuve ; mais il est de ces gens trop bouchés pour comprendre qu'un principe s'applique aussi bien à soi qu'à un adversaire et que celui crache en l'air s'expose à voir retomber sur lui-même le crachat qu'il a si imprudemment lancé dans une mauvaise direction. Cependant il ne faut pas le condamner ; il pêche plutôt par la tête que par le cœur !

M. Le B. . . . . m'accuse de lui adresser une suite d'épithètes grossières, et il ne s'apperoit pas qu'il patauge dans un boudoir d'injures qu'il mêle à son venin immonde pour m'en couvrir des pieds à la tête ; mais heureusement que je suis trop éloigné de lui pour qu'il puisse m'atteindre et m'en salir.

Il est faux que je sois *clerc de procureur* comme, vous dites, M. Le B. . . . . ; mais ce qu'il y a de surprenant c'est de vous voir me dire cela d'un air dédaigneux, comme si vous méprisiez votre position que vous occupez vous-même, au moins de nom, puisque vous êtes sous brevet sans pourtant suivre les affaires de votre patron. Peut-être que vos talents et votre savoir vous dispensent de ce devoir imposé aux autres *clercs* !

A propos de cléricature, il ne serait peut-être pas mauvais pour diminuer un peu votre pédanterie de vous rappeler que vous suivez à titre de simple *externe*, les cours

de l'Université Laval, manquant absolument de qualifications pour vous inscrire comme élève; que, comme un autre *Don Quichotte*, vous avez beaucoup désiré porter le costume, non de la chevalerie, mais de la *bachelierie*; qu'en conséquence vous vous êtes procuré une magnifique robe universitaire, croyant sans doute que la science et les degrés étaient attachés aux pans de cette robe; que vous avez endossé le dit costume et n'avez eu l'honneur de le porter qu'une heure seulement; et, que, par malheur, un ordre du recteur, affiché publiquement vous a défendu, sous peine d'expulsion, de vous affubler de nouveau de cet habit après lequel vous aviez tant soupiré! Rien moins heureux que votre illustre maître *Don Quichotte*, qui eut au moins la consolation de garder ses noms et son costume et de se croire le reste de ses jours, le plus parfait chevalier de son temps.

"Mais sans costume" s'était dit le nouveau *Don Quichotte* "que pensera-t-on du digne fils du représentant de Gaspé? Je serai peut-être toute ma vie ignoré; on ne me tiendra aucun compte de ces études légales qui m'ont coûté tant de veilles et de fatigues; mais au contraire si je prends ce costume magnifique; si je puis le porter sans être découvert, j'accompagnerai les *bacheliers* à l'église; là j'aurai comme eux un banc d'honneur; quelle haute opinion l'on aura de moi: oh! que de bonheur je goûterai alors! quelle satisfaction! Il me semble déjà que l'univers m'appartient; hélas! Vais-je devenir fou de bonheur!" Mais la perte d'un costume si cher dissipa bientôt ses illusions et c'est alors que *Piscator* s'est écrié dans son profond désespoir: "Adieu veau, vache, cochon, couvée!"

Révenons un peu aux échasses de M. Le B.....: il paraît que le sujet vous plaît! Tous ceux qui vous ont reconnu sous la signature de *Piscator*, savent bien à quel but tendent vos nombreuses correspondances et pourquoi vous avez choisi cette signature. Vous prétendez en écrivant sur les *pêcheries* et autres sujets de cette nature, vous gagnerez la faveur des électeurs de Gaspé ou de Bonaventure et par là gravir les hauteurs de la représentation parlementaire! Avouez qu'il vous en faut des échasses artificielles d'une certaine hauteur, puisque d'après votre propre aveu la nature a été assez marâtre à votre égard pour vous en refuser de naturelles. Vous prenez le nom de *Piscator*, parceque vous êtes *pêcheur* et que vous voulez pêcher les votes de Gaspé et de Bonaventure; mais je crains fort que vous ne pêchiez toute votre vie que des *goujons*! Votre pédanterie, votre manque de sens commun et de toutes éducation vous sont un fort garot.

Monsieur LeB..... est si fort en littérature, il a un génie si perçant qu'il ne peut comprendre la moindre figure. Pour parvenir à son intelligence il faut se servir des expressions les plus vulgaires. Parlez-

lui de *carottes* et de *navaux*, il vous comprendra assez bien; mais dites lui qu'il porte un grand nom, trop lourd pour ses épaules, alors il ouvre de grands yeux, il se tâte les épaules, bouche béante, puis il vous dit d'un air tout hébété: "Est-ce que je puis porter mon nom sur mes épaules?" Quelle badauderie!

A la fin de sa correspondance, où l'on voit toutes les merveilles de son génie, M. *Piscator* me fait l'offre pour cadeau du nouvel an, d'un *Traité de Bienséance* qu'il connaît, paraît-il, par cœur, puisqu'il consent à s'en départir. Je le remercie (cordialement) de sa générosité, mais avant d'accepter son offre, je dois examiner si le présent vaut la peine d'être offert. Le public ignore jusqu'ou M. *Piscator* pousse l'amour de l'étiquette qu'il a puissée dans son *Traité*; je vais lui en donner un exemple qui fera juger combien doit être précieux un *Traité* qui enseigne si bien la manière de recevoir les visites du jour de l'an! Je dois dire de suite que M. *Piscator* est toujours fort malheureux au commencement du nouvel an. Cette année, c'est une querelle dans les journaux; l'année dernière, c'était une visite qu'il recevait à coups de poings! Je vais raconter ça aux amateurs de scènes drôlatiques. Le premier janvier, 1859, M. *Piscator* logeait, rue la Fabrique, chez M. C..... hôte très comme il faut. M. P..... va lui faire visite et le trouve au salon étendu de toute sa longueur, sur un sofa. M. P... s'attend bien à être reçu par une poignée de mains et des souhaits de la part de M. *Piscator*, comme c'est d'ordinaire; mais il n'a jamais lu le *Traité de Bienséance* que M. *Piscator* sait par cœur. Voilà pourquoi il est trompé et si surpris de voir le petit *avorton* se lever comme un furibond, se ruër sur son visiteur et lui asséner en pleine figure une bordée de coups de poings! M. P..... tout ébahi, saisit le petit énergumène par le col de son habit, le regarde avec pitié et lui demande s'il a perdu la raison et pourquoi il le frappe de la sorte? Maître *Piscator* lui répond que lui, M. P..... ne lui a jamais rien fait, mais que sa présence seule l'importune et qu'il ait à se retirer sur l'heure ou qu'il va le précipiter en bas de l'escalier! M. P..... tout confus d'être reçu de la sorte, en présence de Monsieur, de Madame et de Mademoiselle C..... qui l'avaient accompagné au salon, déclare à maître *Piscator* qu'il va le mettre sous les soins de la police qui sait si bien maîtriser les énergumènes de sa trempe! Et M. P..... se retirait, bien décidé à exécuter sa promesse, lorsque les hôtes de *Piscator* le prièrent de n'en rien faire et d'avoir pitié de ses absences. M. P..... eut la galanterie de céder à leurs instances et se contenta de mépriser le petit maniaque. Le lecteur s'expliquera cet accès de délire quand il saura que *Piscator* aimait éperdument la fille de son hôte et que M. P..... lui avait fait le *cadeau*

d'ordinaire du jour de l'an! Tout cela n'est pas étonnant pour celui qui sait par cœur un *Traité de Bienséance*!

Avant de terminer M. *Piscator* alias Le B....., veuillez donc me dire ce que vous entendez par votre *Jean-farine*. Est-ce que vous prétendez, par hasard, vous assimiler à Boileau et moi au comte Forbin Janson? Je crois que votre mémoire vous fait défaut, puisque le poète n'appelait le comte *Jean-farine*, qu'en bonne part, tandis que vous paraissez me donner ce nom en mauvaise part. Dans tous les cas votre prétention est de la force de pas moins de 300 chevaux; car vous êtes aussi éloigné de Boileau, que je ne le suis du comte Forbin Janson.

Adieu, maître *Piscator*! Si le comté de Gaspé se laisse pêcher par vous, vraiment il aura bien mérité son mauvais sort.

Tout-à-vous

JOS. GAMACHE.

Je soussigné certifie que c'est par mon ordre que Jos. Gamache a relevé les erreurs grossières et les mensonges impudents qui ont été publiés dernièrement par *Piscator* dans une notice biographique de L. O. Gamache; que c'est en qualité de tuteur des messieurs Gamache, que j'ai pris l'initiative dans cette affaire. Et c'est-à-moi-même que pourront être adressés à l'avenir les *soumissions* de *Piscator*, mon papille n'étant aucunement responsable de ses actes.

FIRMIN LÉVÊQUE.

Québec 18 janvier 1860.

AVIS.

Ceux de nos abonnés qui ne conservent pas la file des numéros du "BOURRU," nous obligeraient beaucoup en nous faisant parvenir les No. 2. 19. 28. 29. et 30.

CONDITIONS.—Toutes lettres et correspondances, devront être adressées, franco.

On s'abonne en s'adressant à G. R. GRENIER, propriétaire, poste restante, Québec, boîte No. 266. Prix de l'abonnement \$1 par année ou 50 cents pour six mois.

G. R. GRENIER, PROPRIÉTAIRE ET IMPRIMEUR.